



## Association Courte Echelle

90 rue Paul Bert – 69400 Villefranche sur Saône

Centre aéré Marc Julien – 120 Chemin Saint-Jean – 69480 Pommiers

[fete.courte.echelle@gmail.com](mailto:fete.courte.echelle@gmail.com)

04.74.62.00.54 – 07.71.77.14.14

[www.courteechelle.net](http://www.courteechelle.net)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 Centre aéré Marc Julien, Pommiers

La réunion débute à 19h15

### > Présents :

- Co-présidents : Mélanie Manecy, Anne-Marie Robier, Nathalie Tessier, Pascal Bouiller, Vincent Maisonneuve. Pouvoir : Anaïs Bibet-Mayol (à Mélanie Manecy).
- Membre associé: Michel Jambon (représentant de la mairie de Villefranche-sur-Saône)
- Adhérents : Julien Coge, Clémence Novikoff, Antoine Eyrieu.
- Salariés : Jessica Bissay (directrice), Cassandra Lejeune—Barrena (alternante), Aline Guery (salariée), Vincent Julien (directeur adjoint), Sarah Naceur (salariée).
- Invités : René Blanchet (maire de Pommiers), Jean-Michel Roussel (président de l'association ABC21), Aurélie Piolat-Benoît (expert Comptable).

### 1/ Approbation du CR AGE 2023

Le compte-rendu de l'AG Extraordinaire 2023 a été distribué à tous les présents. Jessica Bissay, directrice, rappelle que cette AGE a permis la modification du mode de gouvernance (mise en place d'une gouvernance collégiale), et l'actualisation de l'objet de l'association (pour suivre sa diversification).

*Mis au vote par Nathalie Tessier, le compte-rendu de l'AGE 2023 est approuvé à l'unanimité.*

### 2/ Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Mélanie Manecy.

« Je voudrais commencer par vous informer que l'Association est désormais entre les mains d'un collectif de co-présidents. Le changement de statuts a été validé lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 16 mai 2023.

A ce jour, le collectif compte 7 co-présidents. Chacun des co-présidents est en charge d'une partie bien précise à savoir :

- Les co-présidentes en charge de la partie administrative, RH : Nathalie Tessier, Anne-Marie Robier et Virginie Rabuel.
- Les co-présidentes en charge de la partie activités : Mélanie Manecy et Anaïs Bibet Mayol
- Le co-président en charge de la partie bâtiment : Vincent Maisonneuve.
- Le co-président en charge de la partie financière : Pascal Bouiller.

Bien que les co-présidents gèrent une partie bien précise, nous travaillons tous ensemble, dans la joie et la bonne humeur et nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux co-présidents.

Ce rapport moral a été rédigé en concertation avec l'ensemble des co-présidents et c'est donc en leur nom que je parlerais ce soir.

L'année 2023 a été une année charnière pour notre association. Tout d'abord avec le changement de statut, mais également avec le changement de direction mais aussi la nouvelle gestion du bâtiment.

En effet, depuis le 1er avril 2023, Jessica Bissay est la nouvelle directrice. Nous tenons à la remercier pour son professionnalisme, sa bienveillance et son investissement sans faille. Concernant le bâtiment, un travail rocambolesque est mené afin de rénover au mieux la structure. En effet, nous travaillons actuellement sur un projet de rénovation. Et grâce à plusieurs bénévoles (salariés, parents) que nous remercions sincèrement, quelques travaux ont déjà pu être réalisés.

Enfin, l'année 2023 a été riche en nouveautés : le développement de l'activité cirque, des animations familles ainsi que l'ouverture de la structure aux associations locales. Vous l'aurez compris, l'association est très engagée dans une dynamique d'évolution. L'ensemble des co-présidents, Jessica ainsi que toute l'équipe de salariés travaillent en collaboration avec un seul et même objectif : accueillir les enfants avec les valeurs qui nous sont chères : le respect, l'ouverture d'esprit, la tolérance pour un" vivre et grandir ensemble en bonne intelligence. »

*Mis au vote par Mélanie Manecy, ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

## 4/ Rapport d'activités

Jessica Bissay débute son intervention en rappelant que 2023 a été une année marquée par de nombreux changements :

- Changement de direction.
- Changement d'organisation au niveau des administrateurs avec la mise en place d'une gouvernance collégiale ;
- Changement de mode de gestion du centre aéré Marc Julien avec la signature du BEA en janvier 2023.
- Changement aussi en terme d'activités avec la diversification des actions. Ce qui n'a pas changé, c'est la mission principale de l'association : l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement le mercredi (périscolaire) et pendant les vacances scolaires (extrascolaire).

### > Accueil de loisirs

Bilan présenté par Vincent Julien, directeur adjoint de l'association.

« Comme vous pouvez le voir, nous avons eu 15188 journées enfants cette année contre 13212 l'année dernière (en sachant qu'il y a 4 journées en plus du fait du calendrier) Cela représente 143 journées enfants en moyenne et ça confirme la hausse des années précédentes. Nous avons sur l'année 2023 embauché plus de 100 vacataires.

En ce qui concerne notre philosophie, elle reste inchangée. Plutôt que de proposer des animations dites de consommation, on veut toujours tendre vers une animation authentique, en encourageant nos animateurs à être créatifs et proposer des animations "fait maison" grâce à leurs compétences. Tout au long de l'année, nous avons fait appel à des intervenants locaux qui viennent sur notre structure afin d'enrichir nos séjours d'expériences variées comme l'activité danse, aquarelle, tennis, origami, jeux en bois entre autres. L'été dernier, le chapiteau est revenu à Pommiers en 2023 pour les deux mois d'été. Nous avons organisé des mini-camps cirque en juillet et des soirées camping en août. Pendant les mercredis, nous avons fait participer les enfants à un projet en lien avec l'association ABC 21 dans le but de protéger la biodiversité de l'étang Lagoutte juste en bas du centre. Cela s'est concrétisé par la création de panneaux d'informations que nous avons posés la semaine dernière. Nous proposons également un projet d'animation et de sensibilisation aux différents handicaps, un mercredi par mois, un projet mené par Cassandra dans le cadre de son Master de sciences l'éducation. Pour terminer, l'équipe apprécie la relation de confiance qui existe avec les parents car on peut échanger facilement dans le positif comme dans le négatif. C'est appréciable d'avoir un vrai travail d'équipe avec comme objectif la coéducation. »

La suite du rapport d'activités est présentée par Jessica Bissay.

### > Formation BAFA

« En 2021 nous avons conclu un partenariat avec l'Afocal et la mairie de Villefranche pour permettre à nos jeunes anims de se former en local, à moindre coût. En 2023, la session théorique (première étape) a eu lieu au Bordelan à Pâques, la session d'approfondissement (troisième étape) chez nous, à la Toussaint. Et entre les deux les stagiaires ont pu faire leur stage pratique à la Courte Echelle, auprès du service jeunesse, ou ailleurs. En 2024 on inverse : session théo chez nous à Pâques, session d'appro au Bordelan à la Toussaint. Il y a entre 20 et 30 jeunes par session. »

### > Action cirque

« C'est l'un des faits marquants de l'année 2023 : l'ouverture de deux créneaux d'initiation aux arts du cirque à la rentrée de Septembre, le mardi pour les 7+ et le samedi pour les 3/6 ans. Au total cette activité rassemble 35 adhérents. Elle se déroule à Pommiers, est pilotée par Sarah Naceur, épaulée par Adrien Ouchakoff et Mohamed Benammar, nos apprentis.

Pourquoi les arts du cirque ? C'est une discipline avec laquelle on a une histoire depuis des années, avec l'installation l'été d'un chapiteau notamment, en collaboration avec l'ETAC de Bourg en Bresse. Une discipline qui nous plaît pour les valeurs qu'elle porte + pour la diversité de ses apports. Par ailleurs, la Courte Echelle s'est affiliée à la fédération française des écoles de cirque, afin de faire partie d'un réseau, ce qui traduit notre volonté de faire les choses correctement et durablement. »

### > Location du centre aéré Marc Julien

« 2023 c'est aussi l'année de l'ouverture aux associations locales. Depuis la signature du BEA, nous avons en effet la possibilité de louer le site à des associations du secteur aux missions proches des nôtres. Une activité qui a démarré doucement mais sûrement en 2023. Activité complémentaire qui fait partie de notre projet, à savoir faire vivre le site davantage et notamment le week-end. Ces revenus complémentaires nous aident à prendre en charge le coût des fluides.

A noter que chaque mercredi, la batucada de Pommiers répètent dans nos locaux. »

### > Et le bâtiment ?

« 2023 a été une année de prise en main qui nous a permis de mettre le doigt sur certaines urgences, qu'on a dû traiter en priorité, avant même de penser à la « grosse rénovation » il fallait s'occuper de certains points qui n'avaient pas été traités ces dernières années, et qui pouvaient mettre notre activité en péril.

Ça nous a pris du temps, mais c'est pas du temps de perdu, ça nous a permis d'y voir plus clair sur le fonctionnement du site, ça nous a aidé dans l'avancée de notre réflexion. Et en parallèle, on bâtit un plan de financement.

A noter la concrétisation d'un beau projet, plantation de haies champêtres tout autour de la structure, plus de 700m de haies, dans le cadre du marathon de la biodiversité, porté par la CCBPD, convention à trois avec la commune de Pommiers (soutien indispensable). »

### > Mobilisation des adhérents

« Je voudrais profiter de ce moment pour remercier tous nos adhérents qui se sont investis, à leur manière, à leur échelle, à nos côtés ces derniers mois. Ce site, c'est le votre, celui de vos enfants. Votre soutien est précieux pour faire face à toutes ces questions nouvelles, parfois très techniques et déstabilisantes pour nous. Cela contribue à une dynamique positive, très précieuse pour nous. Et puis je vais terminer en remerciant toute l'équipe de salariés, permanents comme vacataires, ainsi que nos 7 co-présidents, qui me font confiance au quotidien. Le quotidien n'est pas toujours simple, on a de sacrés défis devant nous, mais c'est un plaisir de travailler avec une équipe comme ça ! »

*Mis au vote par Mélanie Manecy, ce rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.*

## 5/ Rapport financier

Il est présenté par Aurélie Piolat-Benoît, expert comptable du Cabinet In Extenso.

> Préambule sur le compte de résultat :

Le résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 est un excédent net de + 119 644 € (+ 88 983 sur 2022).

Le résultat d'exploitation est de + 120 205 € (+ 99 757 € sur 2022), permettant ainsi de couvrir les charges financières sur emprunts et de générer un résultat courant de + 121 216 €.

Le résultat d'exploitation comptabilise la prestation CAF Bonus Territoire pour un montant de 73 435 €.

> Commentaires sur le compte de résultat :

Les produits d'activités apparaissent en augmentation en raison de la hausse de fréquentation et de participation des familles. Les autres produits intègrent 9 K€ de locations facturées (année incomplète en 2022)

Les charges d'exploitation sont en hausse de 21 % (hausse de 26% en n-1) en lien avec l'augmentation de l'activité et les hausses de prix

Baisse des honoraires / En n-1 constatation des honoraires du notaire pour 20,8 K lié à la signature du bail emphytéotique)

Provision EDF : bloquée au montant calculée sur 2019

Prestation CAF Bonus Territoire pour 73 436 €

> Commentaires sur le bilan :

Les fonds associatifs se composent des fonds propres, du résultat et de la provision constituée pour faire face aux engagements de retraite, soit : 302 756 € à fin 2023 équivalent à 6 mois de charges d'exploitation (213 204 € à fin 2022)

La trésorerie disponible en fin d'exercice est en augmentation, à + 89 K€

*Mis au vote par Pascal Bouiller, le compte de résultat et le bilan 2023 sont approuvés à l'unanimité.*

### Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation de l'excédent en report à nouveau

*Mis au vote par Pascal Bouiller, cette proposition est approuvée à l'unanimité.*

## 6/ Budget prévisionnel

Présenté par Jessica Bissay.

Il a été distribué aux participants en début de réunion.

Il s'inscrit dans la continuité par rapport à 2023, avec un budget plus important pour les travaux et l'entretien du site de Pommiers. Il prévoit que l'activité ALSH (périscolaire et extrascolaire) reste la colonne vertébrale de l'association, que l'activité cirque continue son développement.

Il n'y a pas de budget spécifique pour les activités qui seront lancées par l'association en 2024 (comme les goûters d'anniversaire, les animations familles), qui sont considérées comme en « incubation ».

Une adhérente interroge sur la pertinence de garder des locaux à Villefranche. Jessica Bissay explique qu'historiquement, la Courte Echelle est une association caladoise, et que ces locaux lui permettent de garder une certaine proximité avec les Caladois en organisant des permanences, pour les inscriptions notamment.

Mélanie Manecy ajoute que c'est une sécurité pour l'association, car à Pommiers dans le cadre du BEA l'association a « seulement » le statut de « quasi » propriétaire... Et pour une durée de 50 ans.

Pascal Bouiller précise que, pour équilibrer les coûts, plusieurs bureaux sont loués dans nos locaux de Villefranche sur Saône.

*Mis au vote par Pascal Bouiller, le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.*

## **7/ Règlement intérieur**

Il est présenté par Vincent Julien, qui revient sur les changements de ce document.

- La période d'adhésion passe d'année civile à année scolaire, par soucis de cohérence avec les autres activités de l'association, et pour simplifier les démarches des familles du périscolaire.

- Les conditions d'annulation évoluent (mercredi soir pour la semaine de séjour / vendredi soir pour les mercredis)

- Plusieurs points sont clarifiés (accueils des enfants dont les parents sont séparés, des enfants à besoin spécifiques, règles de vie en collectivité).

Une adhérente interroge sur la règle de fonctionnement pour la liste d'attente. Jessica Bissay répond que les familles déjà adhérentes de l'association seront prioritaires sur liste d'attente. En revanche il n'y a pas de degré de priorité pour la première « vague » d'inscription : premier arrivé premier inscrit !

Anne Marie Robier ajoute qu'il est important de mieux encadrer les inscriptions car actuellement nous sommes contraints de refuser de plus en plus de monde.

Concernant les conditions d'annulation, Jessica Bissay ajoute que jusqu'au mois de Septembre, les salariés feront preuve de « pédagogie » auprès des parents, le temps que la nouvelle règle du jeu soit bien comprise.

*Mis au vote par Nathalie Tessier, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.*

## **8/ Perspectives**

Elles sont présentées par Jessica Bissay.

« L'année 2024 a déjà son lot de nouveautés, dans la continuité de l'idée de développer la vie du centre et les services aux familles.

### **> Goûters d'anniversaire**

Lancement début janvier, possibilité d'accueillir des groupes le samedi après-midi. Formule tout compris, qui nous ressemble, pour quinze invités max (chasse au trésor avec un thème choisi par l'enfant + goûter + activité manuelle + cadeau souvenir). Activité pilotée par Sarah Naceur.

### **> Animations Familles**

Déjà deux dates sont programmées :

- Jeux parents/enfants le **30 Mars** (Pierre Lapin a perdu ses œufs de Pâques) !

- Soirée jeux de société le **31 mai**.

L'objectif est simple : réunir les parents et les enfants en toute convivialité, autour de moments de jeux, dans ce lieu propice au partage.

> Par ailleurs, l'association souhaite s'ouvrir aux écoles en proposant des activités sportives ou des ateliers de cirque par exemple, car elle a des salariés ayant les compétences et les diplômes pour le faire.

> De même, elle souhaite continuer à renforcer les liens avec les associations du coin et les collectivités. On est très heureux d'accueillir la brocante de la commune le 23 juin. Et de participer au Raid Citoyen organisé par la mairie de Villefranche pendant les vacances de Pâques.

Nous sommes animés par la volonté de faire du centre aéré un lieu de rassemblement, où on a envie de se retrouver, où chacun se sent libre de porter et développer son projet.

## > Et le bâtiment ?

En 2024, on rentre dans le vif du sujet ! Dans quelque jours, nous débutons le travail avec une équipe d'architectes qui va nous aider dans la conception de notre projet. Ce travail va déboucher sur une étude de plusieurs mois, qui elle même débouchera sur les travaux.

Sachant que l'idée est de faire une rénovation par tranche, afin de maintenir la continuité de l'accueil. »

## 9/ Paroles aux élus

**Michel Jambon**, membre associé, adjoint au Maire de Villefranche-sur-Saône, félicite l'équipe des co-présidents et des salariés pour le bon bilan présenté ce soir, en terme financier comme en terme d'activités. Il se félicite des actions de formation proposées avec la mairie de Villefranche, et de leur impact sur les jeunes du territoire. Il souligne le défi qui attend l'association pour la rénovation des locaux. Il confirme qu'il sera présent jusqu'à la fin de son mandat aux côtés de l'équipe pour suivre l'évolution des divers projets de l'association, et notamment ceux liés au bâtiment.

**René Blanchet**, maire de Pommiers, félicite l'équipe de la Courte Echelle qui relève ce joli challenge de la gestion du centre aéré Marc Julien. La sécurité financière affichée par l'association lui semble nécessaire, compte tenu de l'importance des travaux à venir. Il est ravi du rapprochement entre la commune et l'association et rappelle que, bien que la Courte Echelle ne soit pas une association de la commune, il entend l'aider à trouver sa place à Pommiers. Il se félicite de l'échange de services qui est en train de se mettre en place entre la commune et l'association. Par ailleurs, il informe qu'une réunion prochaine avec le CCAS devrait permettre d'aboutir à une tarification adaptée pour les habitants de Pommiers qui fréquentent le centre de loisirs.

**Jean-Michel Roussel**, président d'ABC21, partage le plaisir que les adhérents d'ABC21 ont eu à mener le projet de l'Étang Lagoutte avec l'équipe de la Courte Echelle, dont il souligne le dynamisme. Il note que les deux associations sont rapprochées par leurs valeurs communes.

*En l'absence de questions diverses, l'AG est clôturée à 20h10... Et tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié !*